



Une association pour
ré-agir au féminin

59ème Commission de la Condition des Femmes à l’ONU
Évaluation de la réalisation de la Plateforme d’action de Pékin, 20 ans après
Définitions des Objectifs de Développement Durable (Agenda post 2015)

La société civile francophone fait entendre sa voix

DES ACTIONS POUR REFUSER TOUTES VIOLENCES
ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES
AU NOM DE COUTUMES OU DE RELIGIONS

Parallel Event, mardi 10 mars, 12h30-14h,
Church Center United Nations, UN Plaza, New York

Introduction : Conventions internationales et redevabilité des Etats concernant les droits des femmes et des filles

Table ronde au cours de laquelle des intervenantes de Côte d’Ivoire, de France, du Mali, du Maroc, de Pologne, du Québec

1. montreront les pratiques et contraintes traditionnelles ou religieuses limitant la reconnaissance de la pleine capacité des femmes en matière de :
 - égalité femmes-hommes dans le couple et la famille
 - déclaration des naissances
 - accès à la contraception et à l’avortement sécurisé
 - éradication des coutumes néfastes (excision, mariages et grossesses précoces, crimes d’honneur,..)
2. présenteront des bonnes pratiques pour le respect effectif des droits des femmes en soulignant les enjeux essentiels pour les femmes à inclure dans les Objectifs du Développement Durable (agenda post 2015).

Conclusion : La laïcité force et bouclier pour les femmes et les filles